

La transition énergétique : une opportunité pour l'Industrie du futur

L'ADEME apporte des solutions pour accompagner les industriels vers plus de performance énergétique et environnementale, pilier indispensable au développement d'une Industrie du futur durable et compétitive. En effet, la transition énergétique et écologique représente, pour les entreprises industrielles une double opportunité : elles améliorent leur compétitivité via une meilleure gestion de leurs ressources énergétiques et matières et elles mettent sur le marché des équipements et solutions innovantes plus performantes, à l'impact environnemental réduit. La loi de Transition Énergétique pour la Croissance verte prévoit de faire bénéficier aux sites industriels électro-intensifs, d'exonérations de taxes sous réserve de mise en œuvre de plans de performance énergétique. L'enjeu est donc aujourd'hui de trouver des leviers accélérant la prise en compte de ces ambitions pour l'ensemble de l'Industrie.

Dans le cadre de sa présence au [salon Convergence pour l'Industrie du Futur](#), l'ADEME présente ses actions en faveur de l'Industrie.

D'une part, elle accompagne la réalisation d'études permettant d'identifier les freins et leviers à l'amélioration de la performance énergétique des installations industrielles, que ce soit en termes d'accès au financement, de verrous technologiques ou organisationnels, de meilleure connaissance des gisements. L'occasion de dévoiler la nouvelle étude de l'ADEME sur les enjeux du financement de l'efficacité industrielle.

D'autre part, elle met en œuvre des dispositifs de soutien financier à la modernisation de l'outil industriel via le fonds chaleur ou le fonds déchets ou le développement de solutions innovantes, notamment grâce au programme d'Investissements d'Avenir.

Étude : Financement de projets industriels productifs sobres énergétiquement, favoriser les prises de décision d'investissement

La transition énergétique de l'industrie implique le développement d'une offre de solutions et de services adaptée. C'est un gage de compétitivité pour l'industrie énergivore mais également une opportunité pour le développement de la filière de l'offre technologique, et donc des emplois associés. Dans les années à venir, le renforcement de la compétitivité des activités industrielles appelle des investissements structurants, notamment ceux faisant levier sur la performance énergétique des procédés de fabrication.

L'ADEME a soutenu et participé à la réalisation, avec Axens, ENEA, GRDF et GRTgaz, de l'étude « **Financement de projets industriels productifs sobres énergétiquement : Etat des lieux des freins et leviers et premières réflexions pour favoriser les prises de décision d'investissement** ». Cette étude d'analyse stratégique vise à proposer des recommandations au monde industriel et à ses financeurs pour favoriser le financement de tels projets d'investissement d'envergure.

L'**objectif** de cette étude était d'analyser, grâce à des entretiens ciblés auprès de dirigeants de grandes entreprises et ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire), les processus d'arbitrage entre différents projets d'investissements au sein de ces entités. Il s'agissait ainsi **d'identifier les facteurs**

clés de succès pour que les projets intégrant une haute performance énergétique sortent gagnants de ces arbitrages. (Méthodologie et noms des entreprises en Annexe)

Complétée par des entretiens auprès d'entreprises proposant des solutions industrielles énergétiquement performantes et auprès d'acteurs de la finance, l'étude s'appuie ainsi sur un panorama des pratiques de structuration et d'arbitrage des projets entre acteurs internes (Direction technique, Direction financière...) et avec l'ensemble des acteurs externes (équipementiers, ingénieries, banques...) pour proposer des premières recommandations pour favoriser les prises de décision d'investissement.

Pour les industriels, au-delà des considérations liées au faible coût actuel de l'énergie et d'un contexte global assez morose en termes d'investissements industriels, l'étude identifie aussi des dynamiques très positives en termes de cohérence stratégique, raisonnement moyen-long terme, pression environnementale et/ou sociétale, dès lors que l'intégration de la performance énergétique s'inscrit dans des projets d'investissement plus larges autour de l'augmentation de la production, la maintenance, ou le numérique. Il faut pour cela engager une façon de valoriser davantage le critère énergétique dans les processus de décision au plus haut niveau de ces entités.

Pour les acteurs du financement, les projets d'efficacité énergétique deviennent un argument de différenciation, comme pour **les acteurs de l'offre technologique**, et sont ainsi identifiés comme relais de croissance possibles. Et là aussi, l'enjeu de la mise en valeur du critère énergétique reste indispensable. Celle-ci doit être amplifiée et partagée par l'ensemble des intervenants.

Face à ces constats, différentes recommandations ont été proposées par les interviewés, en particulier :

- Favoriser les échanges en animant une filière associant les acteurs industriels et ceux de l'offre technologique et de financement en efficacité énergétique industrielle, à des fins opérationnelles et d'acculturation commune.
- Accompagner l'accélération de l'évolution des modèles d'affaires des acteurs de l'offre technologique vers la vente de solutions plus sobres énergétiquement.
- Proposer des mécanismes facilitant la valorisation du critère énergétique dans les arbitrages des projets d'investissements, par exemple des mécanismes de certification des gains énergétiques attendus, des dispositifs de partage du risque opérationnel lié à l'intégration de technologies innovantes, ou la clarification des modalités de déconsolidation propres à ces projets.

→ [La synthèse de l'étude est disponible sur le site de l'ADEME](#)

D'autres études en cours pour accompagner l'industrie du Futur dès 2017

En cohérence avec les recommandations de l'étude sur les enjeux de financement de l'efficacité industrielle, l'ADEME accompagne, dès à présent, l'ATEE (Association Technique Energie Environnement) dans la structuration de travaux et de mobilisation des acteurs autour des schémas de tiers financement et des contrats de performance énergétique. Elle finance également le pôle de compétitivité Energies 2020 pour la réalisation d'une étude de préfiguration d'un fonds de garantie pour des projets de récupération de chaleur fatale.

L'ADEME poursuit ses travaux avec une **étude sur le potentiel technico-économique d'effacement électrique** dans l'industrie et le tertiaire en France métropolitaine, ainsi qu'une **étude visant à apprécier dans quelle mesure les outils numériques mobilisés au sein de l'industrie du futur peuvent contribuer** (positivement ou négativement) à l'atteinte des objectifs de la transition énergétique et écologique. Ces études seront disponibles au printemps 2017.

Des dispositifs financiers pour l'industrie du futur

L'ADEME soutient les entrepreneurs et industriels innovants en faveur de la transition écologique et énergétique.

Le Programme d'Investissements d'Avenir

Dans la continuité de l'Initiative PME Performance énergétique dans le bâtiment et l'industrie financée en 2016, l'ADEME publie un nouvel appel à projets « Initiative PME Efficacité énergétique et économie de ressources dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture ».

Cette Initiative a pour objectif de soutenir des projets de recherche et développement contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions innovantes dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'économie de ressources dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture. (Clôture le 27 février)

- [L'appel à projets est disponible sur la plateforme de l'ADEME](#)
- Retrouvez les [174 lauréats des appels à projets « Initiatives PME » \(IPME\)](#) pour la transition énergétique et écologique du Programme d'investissements d'avenir.

Le Fonds Chaleur, un soutien efficace à la production de chaleur renouvelable et à la récupération de chaleur industrielle.

L'ADEME a mis en place différentes modalités de soutien de l'industrie via le Fonds Chaleur pour le soutien à la production de chaleur renouvelable à partir de biomasse, géothermie, solaire thermique ainsi que le soutien à la récupération de chaleur industrielle et au développement des réseaux de chaleur.

- [Plus d'informations sur le Fonds Chaleur sur le site de l'ADEME](#)

Le Fonds Déchets Economie Circulaire, les priorités pour 2016

Au titre du fonds déchets, l'ADEME soutient :

- les industriels dans leurs efforts de conversion vers une économie plus circulaire (*réduction de la consommation de ressource, eco-conception, allongement de la durée de vie, recherche de nouveau modèle économique fondée sur l'usage, recyclabilité des produits, diagnostic déchets*) ou d'introduction de matière recyclées dans leurs produits ;
- les industriels de la collecte et du traitement des déchets et du recyclage dans l'adaptation de leur activité aux objectifs d'orientation croissante de matière vers le recyclage ;
- la production d'énergie à partir des déchets non recyclables.

- [Plus d'informations sur le Fonds Déchets sur le site de l'ADEME](#)

Prochains événements à noter :

- [Parcours entreprises des 3èmes Assises de l'Economie circulaire](#)
- 2ème Colloque National Energie Industrie les 25,26, 27 septembre 2017 au Beffroi Montrouge – Portes de Paris

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : [Service de presse ADEME](#)



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

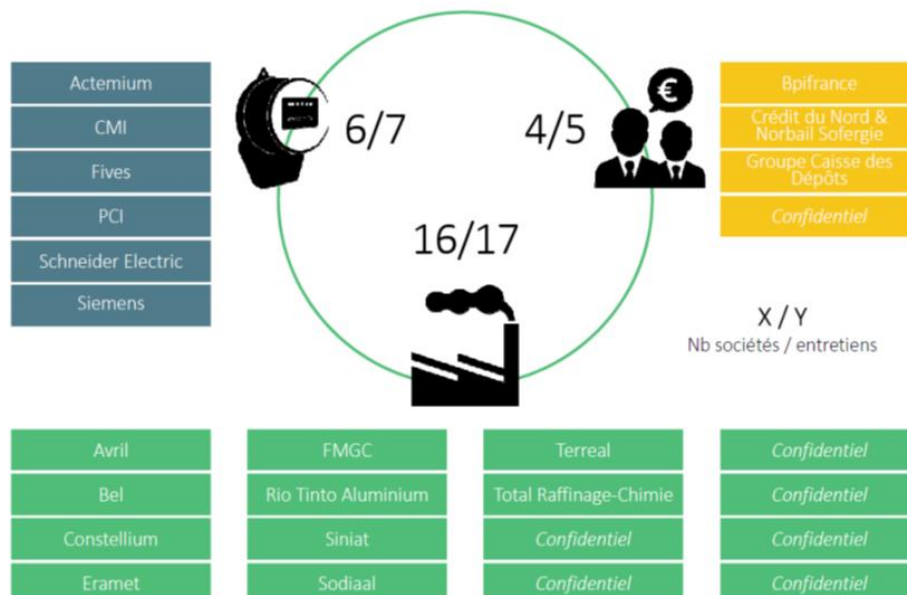
L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr

ANNEXE

Méthodologie de l'Etude

Cette étude se distingue, sur le plan méthodologique, par la réalisation d'interviews à forte valeur ajoutée de 20 décideurs de haut niveau d'industriels consommateurs d'énergie (Directeurs Industriels, DAF ...), au sein d'industriels consommateurs d'énergie (de grandes entreprises et d'ETI), et de 10 décideurs de l'offre technologique et de l'offre de financement (fournisseurs de technologies, ingénieries, financiers, banques).

Acteurs interviewés



Panel industriel interviewé

